

Le Château de Charleville-Sous-Bois



Historique

Pour bien comprendre le rôle qu'était appelé à jouer un jour le château de Charleville-sous-Bois, autrefois propriété de l'Institut d'Assurances Sociales d'Alsace et de Lorraine à Strasbourg, il faut remonter aux origines mêmes du petit village de Charleville-sous-Bois.

Blotti au fond d'un vallon orienté vers l'Est entre trois collines dont la hauteur varie de 250 à 300 mètres, il est situé à 22 Km de Metz et à 8 Km de Boulay. Il est un des plus récents de la contrée et sa fondation remonte à 1618 sur les terres de l'Abbaye de Villers - Bettlach. Il doit son appellation à l'abbé commanditaire de cette abbaye, le Duc Charles de Lorraine, prince de Vaudémont.

Appartiennent à la même commune : le hameau de Mussy-L'Evêque, celui de Nidange, aujourd'hui abandonné, à la ferme d'Epange, le moulin de Rénange et enfin la maison forestière de Saint-Michel ; le tout comprend une population de 270 habitants et couvre une superficie de 1283 hectares dont 650 hectares de forêts. Cette prédominance de la forêt surprend tout d'abord. Mais elle trouve son explication dans les faits suivants :

Vers 1890, Monsieur François De Curel, écrivain, devenu plus tard membre de l'Académie Française, et grand ami de la nature, fut attiré par les forêts giboyeuses de la région et fit l'acquisition d'une propriété à Gondreville, petit village proche de Charleville-sous-Bois. Peu à peu, par des achats successifs de fermes et de terrains, il étendit la surface de cette propriété. Vers 1900, il fit l'acquisition des fermes de Belle-Fontaine et Haute-Fresne qu'il fit démolir.

La ferme de l'Allier existe encore comme maison forestière. Après les fermes il acquit les hameaux de la Vieux-Ville, la Neuf-Ville et le gracieux Nidange dont il ne reste aujourd'hui que des ruines. Tous ces terrains furent en grande partie convertis par M. De Curel en forêts, de telle sorte que vers 1907 il possédait un complexe de 3.000 hectares d'un seul tenant où pullulaient surtout les sangliers, son gibier préféré.

Au début de 1912, le bruit courut qu'un industriel de Sarrebruck, M. Frédéric Rexroth, avait acquis la propriété de M. De Curel et qu'il avait l'intention de faire bâtir un château au milieu de la forêt. L'emplacement choisi était le point culminant de la région à une centaine de mètres de la commune de Vry et d'où l'on jouissait d'une vue superbe.

Un architecte et un grand entrepreneur de Sarrebruck furent chargés de la construction et les travaux furent commencés en mai 1912. De fortes équipes d'ouvriers furent embauchées ; le matériel nécessaire venant en grande partie du Palatinat (d'où proviennent d'ailleurs les moellons bossés extrêmement durs, qui forment le soubassement des murs extérieurs) a été expédié en gare de Boulay et transporté avec des attelages au lieu de destination.

La question de l'alimentation en eau était le problème le plus difficile à résoudre. Après examen de différents projets, l'eau fut captée aux sources de Nidange, propriété de M. Rexroth, et envoyée par un système de pompe automatique au château.

L'édifice s'éleva rapidement. Les travaux de bétonnage, maçonnerie, plâtrerie, menuiserie, ceux de canalisation d'eau et les installations sanitaires ont été terminés durant l'hiver 1912-1913. La construction du château était terminée au printemps de 1913 et le château avait coûté à cette date 1.990.000 marks. Fin mai, après l'aménagement du château, la famille Rexroth venait y habiter. Le propriétaire organisa de grandes chasses, invitant surtout de hautes personnalités.



1912 Début des travaux

Château ou Maison de Convalescence ?

Les premières relations entre le comité directeur de l'Institut d'Assurances Sociales et le liquidateur de la commission consultative des séquestres au sujet de l'acquisition du château Rexroth, datent du mois de février 1922. Le château fut visité pour la première fois par le comité directeur le 24 février 1922 et son acquisition fut décidée en principe.

Cette décision reposait sur les trois arguments suivants :

- Créer un sanatorium en Lorraine pour donner satisfaction aux assurés lorrains qui revendiquaient une telle institution.
- Il s'agissait d'une propriété avec 43 ha. de forêt et dont le prix d'acquisition semblait extrêmement favorable.
- Les organes de l'Institut envisageaient à ce moment-là l'agrandissement du sanatorium de Saales ; ce projet fut abandonné par la suite et l'on songea à affecter le Sanatorium de Charleville-sous-Bois au traitement des assurés lorrains tuberculeux.

Dès que l'acquisition de principe de cette propriété eut été décidée, le comité directeur s'occupa de l'achat définitif et le 13 mai 1922, l'Institut d'Assurance Sociale devint propriétaire du château avec 43 ha. de forêt, pour la somme de 300.000 francs, prix qui semblait vraiment favorable eu égard à l'étendue de la grande propriété.

On commença immédiatement à étudier et à préparer les plans d'aménagement ; tout de suite se posèrent deux problèmes de première importance pour cet établissement destiné à être utilisé comme sanatorium :

- L'alimentation en eau ;
- L'installation de l'électricité non encore réalisée dans les villages à l'entour.

De grandes difficultés se présentèrent pour la résolution de ces deux problèmes principaux et il en surgit par la suite bien d'autres encore.

Les pourparlers avec l'usine d'Electricité de Metz qui devait fournir le courant électrique, étaient compliqués et loin d'une réalisation rapide.

Le débit des sources qui devait alimenter les conduites d'eau du Sanatorium, n'était pas assez abondant et il se posait continuellement la question de savoir si l'eau serait suffisante pour les besoins d'un sanatorium. Par suite de ces nombreuses difficultés techniques et vu, d'autre part, l'incertitude dans laquelle on se trouvait de savoir si cet établissement se prêterait jamais, du point de vue médical, à son

utilisation comme sanatorium, le comité directeur décida en décembre 1923 d'ajourner l'aménagement du château. Il étudia entre temps divers projets : soit de poursuivre au printemps suivant la continuation des travaux, soit de renoncer définitivement à l'installation d'un sanatorium. Au début de 1924, après examen approfondi des avantages et des inconvénients, il fut décidé finalement de poursuivre les travaux et d'achever au plus tôt possible l'aménagement et l'installation d'une maison de convalescence.

La Maison de Convalescence

Deux maisons de Strasbourg et de Metz furent immédiatement chargées de l'installation de la conduite d'eau, de la construction d'un réservoir et d'une usine élévatoire. Les divers travaux à effectuer dans le bâtiment principal et dans les deux annexes furent confiés à une grande entreprise de Strasbourg et la date d'ouverture du sanatorium fut prévu le 1er octobre 1924 : mais par la suite de la non-réalisation de divers projets, cette date dut être ajournée encore une fois au printemps de 1925.

Enfin, le 15 avril 1925, la transformation du château Rexroth en maison de convalescence de Charleville-sous-Bois était réalisée.

L'institut d'Assurance Sociale avait dépensé pour l'acquisition et la transformation la somme de 1.500.000 francs.

L'établissement était destiné aux femmes convalescentes qui jusque-là étaient en traitement au grand sanatorium de Schirmeck. Les premières malades arrivèrent le 15 avril 1925 et l'inauguration solennelle de l'établissement en présence de M. le Sous Préfet de Boulay et d'autres autorités, du comité directeur, des membres de la délégation, eut lieu le 1er mai 1925.

Depuis cette date, la maison de convalescence de Charleville-sous-Bois recevait chaque année environ 800 à 900 malades, qui venaient dans cette belle contrée de la Lorraine pour s'y reposer et rétablir leur santé ébranlée. Le sanatorium de Charleville-sous-Bois était le plus coquet de tous les sanatoria de l'Institut d'Assurances Sociales, grâce à la conservation d'une partie de son ancien décor ; il était admiré par les malades et par les visiteurs qui unanimement y trouvaient la réalisation par l'Institut d'Assurances Sociales d'un grand projet dans l'intérêt de ses malades assurées.

Pendant une seconde guerre mondiale, l'établissement connut des fortunes diverses. Y séjournèrent pendant plus d'un an des femmes d'officiers allemands, avec leurs enfants; puis, le château devint, en 1944, une annexe de la Maternité Ste Croix à METZ.



Salle d'aérosolthérapie

Il servit ensuite le lieu d'accueil pour les déportés blessés et fut repris en 1945 par l'Institut d'Assurances Sociales d'Alsace-Lorraine et, enfin, à la suite du partage du patrimoine de cette institution entre les différents organismes sociaux qui prirent sa succession, le domaine de Charleville-sous-Bois fut dévolu en 1947 à la Caisse Autonome Nationale de Sécurité Sociale Minière qui en confia la gestion à l'Union Régionale de l'Est (aujourd'hui Carmi-Est).

Cet organisme y entreprit d'importants travaux de transformation et d'humanisation. La vocation nouvelle attribuée à l'établissement fut d'accueillir des "mineurs" en repos et en convalescence.

L'ouverture vers les autres régimes de sécurité sociale se fait dès le début de la gestion par l'Union Régionale de Metz. L'établissement, autonome dans sa gestion et dans son fonctionnement adhère néanmoins aux règles du service public.

L'entretien régulier du bâtiment, des annexes, et des extérieurs en fit un des plus agréables sur le plan esthétique de toute la région.



Années 50 avant transformation

L'incendie du 14 juin 1986

L'histoire du château ne s'arrête pas là car le 14 juin 1986 marquera une date importante de celle-ci.

C'est en effet ce jour-là, vers 13 h 30, un samedi après-midi, que devait se déclarer un très grave incendie d'origine inconnue, entraînant la destruction presque totale de la toiture et des trois niveaux supérieurs du château qui constituaient les lieux d'hébergement des curistes.

Heureusement, les structures solides du château restèrent presque intactes et, sur proposition des instances de l'Union Régionale de l'Est, après accord du Directeur et de la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Caisse Autonome Nationale prit rapidement la décision de reconstruire l'édifice en apportant une contribution financière importante en complément de l'indemnisation du sinistre accordée par la compagnie d'assurances.

Les travaux de réhabilitation débutèrent en février 1987 et furent réalisés dans un temps record puisque l'ouverture de l'établissement eut lieu le 15 octobre de la même année.

Le résultat de cette réhabilitation fut remarquable. En effet, les locaux du château, qui avaient tous soit été détruits par le feu ou gravement endommagés par les eaux, furent entièrement refaits à neuf, modernisés et adaptés aux dernières normes d'hygiène, de confort et de sécurité.

La population accueillie à partir de 1988 ayant fortement évolué, l'établissement a renforcé son équipe paramédicale et augmenté le temps de présence du médecin. De trois, les infirmiers(ières) sont passés à cinq, puis à six, et les premières aides-soignantes ont été recrutées.

En 1994, l'établissement exclusivement réservé aux hommes a étendu son recrutement aux patients du sexe féminin. Il a de plus adhéré au service public hospitalier.

Dans le cadre d'un partenariat avec le CHR de Metz-Thionville, le centre élaborait un premier projet d'établissement couvrant la période 1996 à 2000 et s'orientait vers une plus grande médicalisation de la structure. Une réhabilitation des locaux aboutissait à la mise en place de 60 lits de moyen séjour et de convalescence (passage de 71 à 60 lits).



Après l'incendie de 1986

Les travaux débutaient en 1997 et se terminaient en 1998 et le personnel se voyait rapidement renforcé :

- passage de 0,5 à 1,5 ETP médecin,
- recrutement d'1 cadre infirmier,
- recrutement d'1 kinésithérapeute,
- passage de 5 à 7 infirmiers(ères),
- passage de 3 à 8 aides-soignant(e)s.

L'orientation gériatrique retenue n'était pas limitée à cette seule spécificité. En effet, dans 40 lits d'établissement accueille des patients en soins de suite polyvalents. Une activité palliative a vu le jour dans 6 à 8 lits intégrés.

Les 20 lits situés au 3ème étage et dans l'aile gauche ne peuvent accueillir que des patients autonomes.

Très rapidement la direction administrative et médicale a constaté les difficultés liées à la structure (chambres à 2 lits, chambres exigües au 3ème étage, aile gauche sans ascenseur) et sa taille (60 lits) et a tenu à présenter un nouveau projet d'établissement permettant d'augmenter les capacités d'accueil, donc la pérennisation de la structure et l'adaptation aux exigences actuelles de confort et de sécurité.

Au terme d'une vaste opération de construction-réhabilitation, l'établissement de soins de Charleville-sous-Bois offre aujourd'hui un aspect bien différent, tant d'un point de vue architectural comme vous pourrez le constater, qu'au niveau des activités : deux services de Soins de Suite et de Réadaptation polyvalents (71 lits au total) et une Unité de Soins de Longue Durée de 30 lits.



L'établissement après les travaux d'agrandissement